

Réunion de la commission politique Bruxelles, 10 juillet 2012

Relevé de décisions provisoire

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bruxelles le 10 juillet 2012 dans le cadre de la XXXVIII^e Session de l'APF, sous la présidence de M. André Schneider (député, France), a :

ADOPTÉ le projet d'ordre du jour ;

ADOPTÉ le relevé de décisions de la réunion des 14 et 15 mars 2012 (Lomé, Togo) ;

ENTENDU le projet de rapport présenté par Mme Denise Mekamne (Gabon), sur les situations politiques dans l'espace francophone à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** avec modifications une résolution sur les situations politiques portant sur la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, le Mali et la République arabe syrienne ;
- **DÉCIDÉ** de réitérer son avis favorable à la réintégration de la section ivoirienne au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

ENTENDU le projet de rapport sur l'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone de M. Henri-François Gauthier (Québec) à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** une résolution sur le sujet qui sera présenté à l'Assemblée plénière ;

ENTENDU le résumé de rapport sur les défis démographiques du XXI^e siècle de Mme Françoise Fassiaux-Looten, (Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles) à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** une résolution sur le sujet qui sera présenté à l'Assemblée plénière ;

ENTENDU le projet de rapport sur les ressources naturelles et les conflits présenté par Mme Bernard Trottier (Canada) à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** une résolution sur le sujet qui sera présenté à l'Assemblée plénière ;

ENTENDU une communication de Mme Françoise Fassiaux-Looten, (Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles) sur une révision du règlement de l'APF, notamment l'interprétation des articles 4.1 et 5.6 ;

ENTENDU une communication de Mme France Gélinas (Ontario), relativement à l'élaboration d'une version épiscopale du règlement lors de sa prochaine réunion de Bruxelles ;

CONVENU de se réunir à Rabat (Maroc) au printemps 2013 à la suite de l'invitation marocaine et de se réunir à Libreville (Gabon) au printemps 2014 à l'invitation de M. Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée nationale du Gabon.